

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le trente mars deux mille neuf, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 23/03/2009

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Arlette DEMAR, Pierre LANGLADE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Alain FAUCHER, Gérard BARRAUD, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, Daniel CADET, Patrick DESCHARLES, Valérie GIROIR, Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Christine RIFFAUD, Anne SERVE, Philippe VAN ROOIJ, Jean-Pierre ESTRADE, Philippe STEYAERT, Jean-Pierre MORLON.

EXCUSES : Béatrice DUFOUR, Dominique GILLES, Monique REIX – BUSSY.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2009 – 038 : BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT – AFFECTATION DU RESULTAT 2008

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la communauté de communes de NOBLAT

Vu l'arrêté préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat

Vu le Compte Administratif 2008 du budget principal de la Communauté de Communes de Noblat,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par
23 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

POUR MEMOIRE

excédent de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	444 546,22
déficit d'investissement antérieur reporté	-407 037,26

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2008

solde d'exécution de l'exercice	-272 042,80
solde d'exécution cumulé	-679 080,06

RESTES A REALISER AU 31/12/2008

dépenses d'investissement	0,00
recettes d'investissement	0,00
SOLDE	0,00

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2008

rappel du solde d'exécution cumulé	-679 080,06
rappel du solde des restes à réaliser	0,00
BESOIN DE FINANCEMENT TOTAL	-679 080,06
BESOIN DE FINANCEMENT A COUVRIR EN PRIORITE	679 080,06

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

résultat de l'exercice	321 219,66
résultat antérieur	444 546,22
TOTAL A AFFECTER	765 765,88

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Affectation du resultat 2008-Budget principal

Date de transmission de
l'acte : 03/04/2009

Date de réception de l'accusé
de réception : 03/04/2009

Numéro de l'acte : 2009-038 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20090330-2009-038-DE

Date de décision : 30/03/2009

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers

AFFECTATION

1) Couverture du besoin de financement de la Section d'investissement (crédit du compte 1068 sur BP 2009)	679 080,06
2) Affectation complémentaire en "Réserve" (crédit du compte 1068 sur BP 2009)	0,00
AFFECTATION TOTALE (crédit du compte 1068)	679 080,06
3) Excédent de fonctionnement à reporter au BP 2009 ligne 002 (report à nouveau créditeur)	86 685,82
TOTAL	765 765,88

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.
Le 31 mars 2009

Certifié exécutoire
Reçu à la Préfecture

Le :
Publié ou notifié

Le : 31/04/2009

Le Président,



Jean-Claude LEBLOIS

